

— Dans un an, Robert ! C'est long ! Mais songez que nous avons cru que notre séparation serait éternelle.

— Je me consolerai de cette séparation momentanée en vous aimant.

— JEANNE D'ESPARRE.

XIV.

La voiture qui conduisait Jeanne, André et madame de Beaumont, ne mit pas plus d'un quart d'heure pour atteindre la rue de Navarin.

Me Ferté, en voyant sa pupille, chez laquelle il n'avait pas osé se présenter, ne put dissimuler son embarras. Il la regarda, un instant en silence, puis lui dit :

— Je sais, ma chère enfant, que j'ai eu de graves torts envers vous. Ma conduite a été maladroite à tous égards. C'est moi qui ai contribué plus que nul que ce soit aux malheurs qui vous ont frappée, et ce sont les premières paroles échappées à ma douleur, en apprenant la mort du comte de Noiville, qu'on a le plus tournés contre vous, car elles semblaient venir à l'appui de l'accusation.

— Ne parlons pas du passé, monsieur Ferté, lui dit froidement Jeanne. Je voudrais l'oublier. Je n'accuse pas, d'ailleurs, vos intentions.

— Oh ! c'est moi qui m'accuse, murmura le pauvre notaire, et depuis longtemps déjà. Je croyais faire pour le mieux, ajouta-t-il presque bas.

— J'en suis convaincue, reprit Jeanne. Mais laissons cela. C'est pour affaire que je suis venue, ce matin, et pour vous annoncer que je quitte Paris.

— Ah ! vous quittez Paris ?

— Demain ou après-demain, au plus tard, en compagnie de madame de Beaumont, une amie des mauvais jours, dont je n'oublierai jamais le dévouement.

Me Ferté comprit la leçon et se tut.

— Or, poursuivit la jeune femme, devant rester longtemps absente, je désire avant mon départ, régler toutes les questions d'intérêts, afin de n'avoir plus à m'en occuper.

— So suis à vos ordres, répliqua le notaire.

— Tous mes fonds sont chez vous, n'est-il pas vrai ?

— Tous, et tous à votre disposition, sauf le million qui doit rester en réserve et qui retournerait à votre sœur naturelle si, dans le cours de deux années, vous n'étiez pas remarquée, puisque vous n'avez et n'aurez pas d'enfants, jusqu'à nouvel ordre. Du reste, je vous dois, d'ici là, la reute de cette somme.

— Donc j'ai à ma disposition, m'appartenant en tout bien...

— Deux millions cinq cent mille francs.

— Vous voudrez bien les garder en dépôt et les faire fructifier au mieux de mes intérêts.

— Cette marque de confiance ! fit Me Ferté très touché et qui avait cru qu'elle venait lui réclamer ses fonds.

— Vous la méritez, monsieur Ferté, interrompit Jeanne. Vous êtes le notaire le plus intègre que je connaisse.

Jeanne ne parlait pas de l'homme. L'ex-tuteur sentit la nuance, mais il parut ne pas s'en apercevoir.

— Vous voudrez bien seulement tenir à ma disposition une somme de cent mille francs dont j'ai besoin immédiatement.

— Vous l'aurez dans une heure, si vous le désirez.

— Vous la ferez porter au Grand-Hôtel, où je suis momentanément.

Me Ferté regarda la pendule.

— Il est dix heures, fit-il. A midi, au plus tard, elle sera chez vous.

— Ensuite, il me faudrait une lettre de crédit pour un banquier suisse. Je vais à Genthod, dans le canton de Genève, chez madame de Beaumont.

— Je connais M. Oppenheim, banquier, rue de la Corrairie.

— O-t tout ce qu'il faut.

Il y eut un court silence.

— Maintenant, reprit la comtesse de Noiville, abordons un autre sujet. C'est entre vos mains également que doivent se trouver les fonds du comte Gérard de Noiville.

— Les fonds, non, mais les titres qui représentent sa fortune s'élevant à près de quatre millions, en chiffres ronds, et qui vous appartiennent sans aucune contestation possible.

— Je le sais, monsieur Ferté. Mais j'ai déclaré que je ne voulais point de cette fortune, et je viens m'entendre avec vous pour trouver les moyens de la restituer aux héritiers éloignés que M. de Noiville avait dépouillés en ma faveur.

Madame de Beaumont, assise à l'écart, s'approcha alors et regarda Jeanne avec une surprise mêlée d'admiration, tandis que Me Ferté tressaillait, au comble de la stupeur.

— Vous voulez renoncer à ces quatre millions ? s'écria-t-il.

— Oui.

— Mais réfléchissez !...

— J'ai réfléchi. Monsieur de Noiville avait cru, par cette générosité, acheter mon affection et ma personne. Il n'a jamais eu, il n'aurait jamais eu mon cœur. Je ne méritais donc point sa munificence. D'autre part, il a pesé sur moi et sur une autre personne de honteux soupçons, à l'occasion de cet argent. J'ai dit au tribunal que je ne voulais pas de cette fortune. Je tiendrai ma parole.

— Mais, balbutia le notaire.

— Inutile d'insister, je n'ai pas été la femme de M. de Noiville. Accepter ces millions, dans les conditions qui se sont produites, serait un acte indélicat et qui me répugnerait. Cet argent, à mes yeux, serait couvert de sang !

Elle eut un frisson.

— Puis, je ne veux rien qui me rattache à ce malheureux dont je porte le nom. Encore une fois, je n'ai aucun droit à sa fortune, et, maintenant que je suis libre, je ne l'accepte pas.

— Bien ! très bien ! s'écria André en sautant au cou de son amie. Cela est digne, cela est noble, cela est grand !

— Ce sacrifice, ajouta madame de Beaumont, que je n'eusse osé vous conseiller, sera votre véritable réhabilitation. Le jury vous avait acquittés ; l'opinion va vous mettre sur un piédestal.

Me Ferté écoutait cela sans dire mot. D'abord il n'avait songé qu'à cette immense fortune qu'on repoussait. Maintenant il comprenait le côté moral, grand, nécessaire de cette renonciation.

— Peut-être avez-vous raison, fit-il à son tour. En tout cas, les motifs qui dictent votre résolution sont trop élevés pour qu'on les discute. Je ferai ce que vous voudrez, ma chère enfant.

— Eh bien, je vous prierai de prendre les mesures qui peuvent assurer immédiatement la réalisation de ma volonté.

— Il en sera ainsi.

Jeanne alors demanda à voir madame Ferté, à qui elle fit des adieux plus tendres qu'à son ex-tuteur.

La pauvre femme avait accepté de n'être qu'un animal domestique, une sorte d'esclave soumise aux côtés de son sei-